



APPEL À PROPOSITIONS

BOURSE GLOBALINK POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT EN FRANÇAIS ENTRE LE BRÉSIL, LE MEXIQUE ET LE CANADA

Ce document fournit toutes les informations nécessaires au dépôt d'une proposition au programme de « **Bourses Globalink pour la recherche et le développement en français entre le Brésil, le Mexique et le Canada** »

Date limite du dépôt des propositions :	15 mars 2022 (23 h 59 GMT -5)
Montant maximum du financement :	6 000 \$CA par proposition

1. PRÉSENTATION

La Direction régionale Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF Amériques) s'associe avec Mitacs pour soutenir des bourses de stages, par le biais du programme "*Bourses Globalink pour la recherche et le développement en français entre le Brésil, le Mexique et le Canada*", destiné à ses établissements membres de l'AUF au Brésil, au Mexique et au Canada. Ces bourses sont octroyées conjointement avec l'AUF et Mitacs sous réserve de la disponibilité des fonds.

Le programme vise à encourager le développement de compétences de recherche à l'international et à soutenir l'avancement de la recherche en français. Cet appel à propositions s'adresse aux étudiant.e.s de 2^e et de 3^e cycles ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs postdoctoraux des établissements membres de l'AUF au Brésil ou au Mexique, à jour de cotisation. Les participant.e.s se rendront au Canada pour collaborer à des projets de recherche en français pendant une période allant de 12 à 24 semaines dans des établissements canadiens, membres de l'AUF, sous la supervision conjointe d'un.e professeur.e d'une université canadienne et d'un.e professeur.e de son établissement d'attache.

Il incombe aux participant.e.s et aux professeur.e.s de trouver et d'élaborer des projets pertinents approuvés par les établissements participants.

La liste des établissements membres de l'AUF peut être consultée à l'**Annexe 1** du présent document ou en ligne à l'adresse suivante : https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/ (sélectionnez région Amériques).

Les candidat.e.s ont jusqu'au **15 mars 2022** pour envoyer leurs propositions aux [représentant.e.s du développement des affaires de Mitacs](#) de leurs universités.

Les projets de recherche sélectionnés dans le cadre de cet appel doivent débiter dans un délai d'un an à compter de l'envoi de la **Lettre de résultat** (à condition que l'étudiant.e soit inscrit.e à temps plein dans son programme au sein du même établissement).

Les candidat.e.s potentiels doivent vérifier auprès de leur établissement d'enseignement quelles sont les politiques relatives aux voyages internationaux avant de soumettre une demande.

2. OBJECTIFS

L'AUF Amériques et Mitacs visent, via le programme **"Bourses Globalink pour la recherche et le développement en français entre le Brésil, le Mexique et le Canada"** à faciliter la création et la diffusion des savoirs ainsi qu'à renforcer les collaborations de recherche internationale entre les membres de son réseau aux Amériques.

Plus spécifiquement, ce programme permettra de :

- Renforcer les capacités scientifiques et de recherche des étudiant.e.s de 2^e et 3^e cycles ainsi que des chercheuses et chercheurs postdoctoraux issus des établissements membres de l'AUF au Canada, au Brésil ou au Mexique.
- Favoriser la mobilité de recherche et développer les réseaux francophones de recherche internationale entre les établissements membres de l'AUF au Canada, au Brésil ou au Mexique.
- Soutenir le développement de la recherche en français en appuyant des chercheur.e.s francophones ayant difficilement accès à des assistant.e.s de recherche maîtrisant cette langue.

3. ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

Pour être considérés comme étant admissibles au programme **"Bourses Globalink pour la recherche et le développement en français entre le Brésil, le Mexique et le Canada"**, les participant.e.s doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Vous devez détenir la citoyenneté ou la résidence permanente du Brésil ou du Mexique et être inscrit.e à temps plein en tant qu'étudiant.e de 2^e et 3^e cycles dans un établissement membre de l'AUF à jour de cotisation situé au Brésil ou au Mexique au moment du dépôt de son dossier OU être un.e étudiant.e international.e inscrit.e à temps plein en tant qu'étudiant.e de 2^e et de 3^e cycles, dans un établissement membre de l'AUF à jour de cotisation situé au Brésil ou au Mexique au moment du dépôt de son dossier OU maintenir le statut de chercheuse et chercheur postdoctoral dans un établissement membre de l'AUF à jour de cotisation situé au Brésil ou au Mexique au moment du dépôt de son dossier;
- Les chercheuses et chercheurs postdoctoraux peuvent déposer une demande de bourse si elles/ils n'ont pas obtenu leur doctorat depuis plus de cinq ans à la date de début proposée du projet de recherche ET qu'elles/ils ont le statut de chercheur postdoctoral dans un établissement membre de l'AUF à jour de cotisation.
- Vous devez maîtriser le français et soumettre les formulaires de demande en français;
- Vous devez être accepté dans un projet de recherche en français approuvé par l'établissement d'accueil canadien membre de l'AUF, et sous la supervision conjointe d'un.e professeur.e d'attache (Brésil ou Mexique) et d'un.e professeur.e d'accueil (Canada).
- Vous devez avoir l'âge légal au Canada (18 ans ou plus).

- Vous ne pouvez pas entreprendre un projet de recherche dans un établissement où vous avez déjà achevé un programme d'études;
- Vous ne pouvez pas être bénéficiaire de plus d'une Bourse de recherche Globalink (BRG) pendant la totalité de votre parcours d'études.
- Vous ne pouvez pas avoir reçu une bourse du programme d'été Mitacs-JSPS.
- Vous vous engagez à fournir de l'information et des images relatives au projet durant sa réalisation et jusqu'à trois (3) ans après sa fin.
- Vous devez satisfaire aux conditions de voyage au Canada, y compris aux exigences relatives à l'immigration et aux visas, ainsi qu'à la documentation s'y rapportant.

Professeur.e.s superviseur.e.s

- Vous devez faire partie du corps professoral d'un établissement membre de l'AUF à jour de cotisation au Brésil, au Mexique ou au Canada.
- Vous devez être admissibles à superviser des étudiant.e.s des cycles supérieurs.
- Les superviseur.e.s dans les établissements canadiens membres de l'AUF devraient être admissibles à administrer les fonds reçus de l'AUF et de Mitacs.

4. DIRECTIVES ET RESPONSABILITÉS

Toutes les parties concernées par le programme de ***'Bourses Globalink pour la recherche et le développement entre le Brésil, le Mexique et le Canada'*** doivent se conformer aux politiques de l'établissement canadien en matière de conduite éthique de la recherche et d'activités d'érudition. Tout différend en matière d'inconduite liée à la recherche ou aux activités d'érudition sera soumis aux procédures prévues dans les politiques de l'établissement canadien membre de l'AUF.

4.1 Responsabilités de l'étudiant.e ou de la chercheuse ou chercheur postdoctoral

- Collaborer avec le ou les bureaux universitaires appropriés de son établissement pour prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de son voyage au Canada.
- Obtenir le visa, le permis de travail et tout autre document d'immigration requis par le Canada.
- Assister aux réunions obligatoires, selon les exigences de l'université, Brésilienne, Mexicaine et Canadienne membre de l'AUF.
- Travailler à temps plein sur le projet de recherche (au moins 75 % au Canada et jusqu'à 25 % dans l'université d'attache au Brésil ou au Mexique).
- Soumettre un rapport de fin de projet à Mitacs.
- Répondre à un sondage de fin de projet.

4.2 Responsabilités du superviseur.e d'attache (Brésil ou Mexique)

- Respecter les politiques institutionnelles applicables aux projets de recherche effectués au Canada.

- Diriger et appuyer les travaux de recherche de l'étudiant.e ou de la chercheuse et chercheur postdoctoral avant, pendant et à la fin du projet de recherche.
- Répondre au sondage de fin de projet et signer le rapport de fin de projet préparé par l'étudiant.e ou la chercheuse ou le chercheur postdoctoral.

4.3 Responsabilités du superviseur.e d'accueil (Canada)

- Respecter les politiques institutionnelles applicables aux chercheurs et chercheuses invité.e.s.
- Diriger et appuyer les travaux de recherche de l'étudiant.e ou de la chercheuse et du chercheur postdoctoral avant, pendant et à la fin du projet de recherche.
- Fournir à l'étudiant.e ou à la chercheuse ou au chercheur postdoctoral les informations et documents nécessaires pour appuyer la demande de visa.
- Soutenir l'étudiant.e dans la préparation de son voyage à l'étranger (politique de voyage de l'établissement, soutien aux demandes d'immigration).
- S'assurer que l'étudiant.e ou la chercheuse ou le chercheur postdoctoral dispose d'un laboratoire ou d'un espace de travail et des ressources appropriées pour le projet de recherche.
- Répondre au sondage de fin de projet et signer le rapport de fin de projet préparé par l'étudiant.e ou la chercheuse ou le chercheur postdoctoral.
- Assumer la responsabilité fiduciaire de la subvention de l'AUF-Mitacs.

5. MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES DEMANDES

Étant donné que Mitacs sera responsable de la coordination, la gestion et l'exécution opérationnelle du programme, veuillez noter que :

- Le processus de demande peut varier en fonction de l'université canadienne. Veuillez consulter la liste de [représentant.e.s du développement des affaires de Mitacs](#) de Mitacs en ligne afin de déterminer si votre projet respecte les exigences de financement de votre établissement. Vous pourrez également obtenir **une trousse de demande** en communiquant avec les représentant.e.s.
- Les bourses sont octroyées en collaboration avec Mitacs et sous réserve de la disponibilité des fonds.
- Pour faire une demande, votre superviseur.e d'accueil au Canada et d'attache au Brésil ou au Mexique doivent remplir obligatoirement **en français** le **formulaire de demande de bourse Globalink (Annexe 2)**.
- Ci-dessous les politiques de Mitacs qui doivent être consultés dans l'élaboration de vos propositions :
 - [Politique de Mitacs sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains](#)
 - [Politique de Mitacs sur la conduite éthique de la recherche avec des animaux](#)
 - [Énoncé de politique de Mitacs sur l'évaluation environnementale](#)

La ou le superviseur.e de l'établissement canadien doit soumettre la demande dûment remplie.

Une seule demande par formulaire et par personne participante est autorisée. Les propositions incluant plus d'une personne par formulaire ne seront pas prises en compte.

Pour présenter une demande :

- La superviseure ou le superviseur d'accueil au Canada **et** d'attache au Brésil ou au Mexique doit remplir le formulaire de **demande de bourse Globalink (Annexe 2)**. Si vous étudiez dans un établissement admissible, veuillez contacter votre professeur.e superviseur.e pour remplir le formulaire en ligne. **L'AUF et Mitacs ne peuvent pas mettre en relation des étudiante.s intéressé.e.s avec des superviseur.e.s.**
- Les superviseur.e.s d'attache et d'accueil discutent des détails du projet. Il relève de la responsabilité des participant.e.s de prendre contact entre eux.
- En plus de remplir tous les champs du **formulaire de demande de bourse Globalink (Annexe 2)**, celui doit être accompagné des pièces suivantes :
 - a) **Formulaire de proposition de recherche pour la bourse de recherche Globalink (Annexe 3)** sous format .doc, .docx ;
 - b) **Curriculum vitae (Annexe 4)** synthétique d'un maximum de 2 pages, sous format .doc, .docx ;
 - c) **Deux lettres de soutien** (datée et signée), sous format .pdf.
 - d) **Lettre d'appui officielle de la personne responsable du Bureau international** ou de la personne **responsable du département de français** ou **leurs équivalents** (datée et signée), sous format .pdf.
 - e) **Lettres d'engagement** du superviseur.es d'accueil au Canada et d'attache au Brésil ou au Mexique, attestant de son consentement et son engagement pour mener conjointement le projet, sous format .pdf.
- **La superviseure ou le superviseur à l'établissement canadien** doit soumettre la demande dûment remplie au **représentant.e du développement des affaires de Mitacs** de son université. Pour identifier la représentante ou le représentant du développement des affaires de Mitacs veuillez consulter, en ligne, la liste des [.Mitacs](#).

À noter : les pièces doivent être rédigées en **français** et il est recommandé de réunir toutes les pièces justificatives requises avant de remplir le formulaire en ligne.

Afin de tenir compte des restrictions en matière de voyages internationaux actuellement en vigueur, les candidat.e.s potentiel.le.s doivent vérifier auprès de leur établissement d'enseignement quelles sont les politiques relatives aux voyages internationaux avant de soumettre une demande.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

La « **Bourse Globalink pour la recherche et le développement en français entre le Brésil, le Mexique et le Canada** » est octroyée à la suite d'une sélection et le nombre de bourses disponibles est limité. Toutes les demandes seront examinées par une équipe interdisciplinaire. Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. Qualité de la proposition de recherche

- a) Originalité et innovation ;
- b) Clarté et portée du calendrier ;
- c) Faisabilité.

2. Opportunité régionale

- a) Proposition répondant aux besoins des étudiant.e.s chercheuses et chercheurs du Brésil et du Mexique;
- b) Retombées étudiantes escomptées de la proposition.

3. Budget

- a) Adéquation du budget proposé avec les activités planifiées ;
- b) Dépenses admissibles.

4. Qualité de l'encadrement et de l'opportunité de formation des étudiants

5. Bénéfices pour l'industrie, la société et le Canada

Une fois que les demandes ont été évaluées, les Lettres de résultat sont généralement envoyées 10 à 12 semaines après la soumission, indiquant le résultat du processus d'évaluation et décrivant les prochaines étapes.

Les projets doivent débiter dans un délai d'un an à compter de l'envoi de la **Lettre de résultat**.

7. UTILISATION DU FINANCEMENT DE L'AUF

Mitacs sera responsable, en collaboration avec l'AUF, de la coordination, la gestion et l'exécution opérationnelle du programme. Toutes les parties participant au programme doivent noter que :

- Mitacs émettra une **Lettre d'octroi de bourse** après que la personne candidate ait remis son formulaire pré-départ international (**Annexe 5**) son Code de déontologie complété et signé (**Annexe 6**) et confirmé les dates du projet.
- Les personnes candidates **ne peuvent voyager avant que Mitacs ait émis une Lettre de résultat** et une **Lettre d'octroi de bourse**.
- Les projets doivent débiter dans un délai d'un an à compter de l'envoi de la Lettre de résultat.
- Une somme maximale de six mille dollars canadiens (6 000\$) sera attribuée à chaque proposition sélectionnée pour permettre la réalisation de ces activités.
- Toutes les personnes sélectionnées recevront des fonds en vue de couvrir les frais de déplacement et d'hébergement et l'allocation de l'étudiant.e ou de la chercheuse ou du chercheur postdoctoral. Mitacs enverra la subvention au bureau des services de la recherche de l'université canadienne (ou au bureau équivalent), et ces fonds seront traités en tant que subvention de recherche au nom du/de la superviseur.e canadien.ne.
- Les fonds doivent être dépensés selon le budget proposé et conformément aux dépenses admissibles.
- Le financement est fondé sur une durée de projet de 12 semaines à 24 semaines. Les personnes candidates sont invitées à chercher d'autres sources de

financement pour de plus longues durées et à affecter les fonds destinés au voyage et à l'hébergement avec circonspection.

8. LIVRABLES

Les documents suivants doivent être remis à Mitacs au plus tard un mois après la réalisation du projet :

- un rapport final (**Annexe 7**) qui résume le projet et ses réalisations : le ou la participante doit rédiger le rapport de fin de projet et obtenir l'approbation et la signature des professeur.e.s superviseur.e.s participant.e.s;
- un sondage de fin de projet rempli par le ou la participante;
- un sondage de fin de projet rempli par la professeure superviseure ou le professeur superviseur d'attache (Brésil ou Mexique).
- un sondage de fin de projet rempli par la professeure superviseure ou le professeur superviseur d'accueil (Canada).

9. DURÉE

Le financement est octroyé sur une durée de projet de **12 à 24 semaines**. Les projets doivent débuter dans un délai d'un an à compter de l'envoi de la **Lettre de résultat**.

10. CALENDRIER

Date limite du dépôt de dossier en ligne :	15 mars 2022
Transmission des résultats :	Fin mai 2022

Pour toute demande d'informations concernant cet appel, vous pouvez contacter Mme Elhem Mellouli, chargée de projets, par courriel à elhem.mellouli@auf.org.